



SciencesPo
Rennes

CHAIRE TERRITOIRES ET MUTATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE
DE SCIENCES PO RENNES

2018

3^e édition

ÉCOLE D'ÉTÉ INTERNATIONALE

27 au 29 juin 2018

Rennes

Inscriptions par courriel
chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr
jusqu'au 30 avril 2018

**Démocratie locale,
décentralisation et
gouvernance
multiniveaux**

Une réactivation du
clivage centre/périphérie ?

En collaboration avec



Partenaires



INSTITUT
DE LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE
& DE LA DÉCENTRALISATION



IPSA  AISP

PRÉSENTATION

Comme lors des éditions précédentes, l'école d'été 2018 ouvrira **un espace unique de rencontre, d'échange et de formation entre chercheurs doctorants et postdoctorants, fonctionnaires territoriaux, élus locaux, agents d'urbanisme et autres praticiens** intéressés par les défis et dynamiques du gouvernement des territoires en transition, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud.

Elle propose, pendant trois journées, à de jeunes chercheurs, à des professionnels et à des élus locaux, une **formation intensive, interactive et de haut niveau** sur les enjeux de démocratie locale, de décentralisation et de gouvernance territoriale.

NB : En tant qu'établissement public d'enseignement supérieur, Sciences Po Rennes pourra délivrer des **attestations de formation continue** et/ou des **crédits ECTS** aux participants qui en feront la demande.

CONTEXTE ET OBJECTIF

Fractures territoriales, inégalités régionales, ségrégation, métropolisation, périurbanisation... La liste est longue des expressions ou formules qui visent à qualifier les mutations contemporaines de la fabrique territoriale. En France, dans un pays passionné par l'égalité territoriale¹, cette abondance sémantique illustre les tensions et les luttes de définition politico-scientifiques qui sont à l'œuvre. La toile de fond de cette mutation est sans aucun doute le déclin d'un État aménageur « à la française », bousculé tout à la fois par une nouvelle géographie économique et par les effets croisés de la globalisation, de l'intégration européenne et de la décentralisation.

La territorialisation de l'économie, par la concentration des richesses et des revenus qu'elle induit, par les disparités qu'elle produit, se révèle un puissant mécanisme de structuration des systèmes territoriaux. Les processus de concentration et de déconcentration des richesses contribuent ainsi à bousculer les hiérarchies entre États, régions, métropoles, villes moyennes et petites. Or, depuis les travaux de Stein Rokkan et Derek Urwin², nous savons que ces disparités territoriales ont des conséquences directes sur le fonctionnement des systèmes politiques européens. Comme l'illustrent les cas de la Catalogne, de l'Écosse ou de la Corse, le sous-développement économique chronique ou, au contraire, les succès économiques, constituent des terreaux féconds pour remettre en cause l'État central et exiger de lui des politiques compensatrices et/ou une plus grande autonomie politique.

Dans ce contexte de recomposition territoriale, où les inégalités socio-spatiales ne cessent de s'accroître entre les individus et les territoires, entre les aires urbaines, péri-urbaines et les espaces ruraux, entre les grandes métropoles et en leur sein, **des clivages centres/périphéries multifformes semblent s'actualiser.** Pour les surmonter, le renforcement des pouvoirs politiques et des capacités de régulation des territoires et de redistribution des ressources, la consolidation de la démocratie locale et la valorisation de la

¹ Estèbe P. (2015), *L'égalité des territoires. Une passion française*, coll. « La ville en débat », Paris, PUF

² Rokkan S. et Urwin D. (1983), *Economy, Territory, Identity: Politics of West European Peripheries*, Londres, Sage

proximité, tout comme le principe de la gouvernance multi-niveaux, figurent souvent au cœur des changements préconisés au nom de la cohésion sociale et économique, de l'équité et de la cohérence territoriales.

Ces nouveaux mots d'ordre de l'action publique représentent-ils des ressources ou des contraintes en termes de capacité d'action et de transformation du gouvernement des espaces infranationaux ? Dans quelle mesure l'approche par le clivage centre/périphérie permet-elle de repenser le rapport entre les citoyens et leurs représentants, à différentes échelles ? Cette lecture est particulièrement fructueuse pour expliquer les transformations actuelles de l'action publique mais aussi les permanences et les inerties dans la fabrique des territoires.

Il s'agit ici d'identifier les processus de changement ainsi que les jeux d'acteurs qui contribuent à construire les « fractures territoriales » en problème public à résoudre.

La figure de l'État garant de la justice territoriale est profondément remise en cause, en particulier en France, où la planification nationale et l'aménagement du territoire ont constitué des outils majeurs de modernisation économique et sociale. L'intégration européenne et la décentralisation modifient la perception des fractures territoriales à travers plusieurs mécanismes : un changement d'échelle du développement local et régional, ainsi que la diffusion de nouveaux référentiels et d'instruments de gouvernance territoriale.

Réunissant de jeunes chercheurs (en science politique, mais aussi en sociologie, en géographie, en urbanisme et aménagement, en gestion, en droit public, en histoire etc.), des professionnels de l'action publique territoriale (agents territoriaux, agents d'urbanisme, consultants...) et des élus locaux, autour d'universitaires spécialistes de ces sujets, l'école d'été constitue une contribution importante au débat et à la compréhension des changements en cours dans le développement et le gouvernement des territoires non seulement en France et en Europe, mais plus généralement dans les systèmes politiques de démocratie représentative contemporains.

PUBLIC VISÉ

Ce programme intensif de formation s'adresse :

- aux **jeunes chercheurs** (doctorants et postdoctorants) désirant partager, confronter et enrichir leurs recherches avec le regard de praticiens et d'élus.
- aux **professionnels de l'action publique territoriale** (fonctionnaires territoriaux, agents des services déconcentrés, agents d'urbanisme, consultants et autres praticiens) souhaitant se former, partager, et enrichir leurs activités avec le regard de conférenciers universitaires et de jeunes chercheurs.
- aux **élus locaux** souhaitant « se décentrer », partager, et enrichir leurs démarches politiques avec le regard des universitaires et des professionnels.

NB : l'admission d'étudiants en master 2 ou de stagiaires se fera au cas par cas.

PROGRAMME (PROVISOIRE)

Mercredi 27 juin : Démocratie locale

8h45-9h00 : Accueil + café

9h00-9h30 : Discours de bienvenue et exposé introductif

9h30-12h30 : **Cécile BLATRIX** (Professeure de science politique à AgroParisTech, Centre européen de sociologie et de science politique).

12h30-14h00 : DEJEUNER

14h00-16h00 : Ateliers de regards croisés chercheurs/praticiens/élus (1) - les chercheurs (doctorants et postdoctorants) présentent leurs travaux.

18h00-20h00 : Table-ronde, en partenariat avec Rennes métropole

20h00 : Cocktail

Jeudi 28 juin : Décentralisation

8h45-9h00 : Accueil + café

9h00-12h00 : **Yann FOURNIS** (Professeur, Département Sociétés, territoires et développement à l'Université du Québec à Rimouski).

12h00-13h30 : DEJEUNER

13h30-15h30 : Ateliers de regards croisés chercheurs/praticiens/élus (2) - les praticiens et élus présentent leurs démarches/projets.

15h45-16h30 : Synthèse des ateliers de regards croisés par les rapporteurs des sessions.

19h30 : Dîner de gala de l'école d'été

Vendredi 29 juin : Gouvernance multiniveaux

8h45-9h00 : Accueil + café

9h00-12h00 : **François-Mathieu POUPEAU** (Chargé de recherche au CNRS au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés, Université Paris Est).

12h00-13h30 : DEJEUNER

13h30-16h30 : Conférence sur la Métropole du Grand Paris avec un **Grand témoin**

16h45 : Conclusion de l'Ecole d'été.

17h00 : Cocktail de clôture de l'école d'été

LANGUES

Les interventions auront lieu en français. Néanmoins, les échanges pourront se dérouler aussi en anglais. Pour les participants non-francophones, une bonne maîtrise du français à l'oral est indispensable pour pouvoir comprendre les interventions en français.

DATES ET LIEU

L'école d'été se tiendra du mercredi 27 juin à 8h30 au vendredi 29 juin 2018 à 17h, dans les locaux de Sciences Po Rennes (104 bd de la Duchesse Anne, 35700 Rennes). Les interventions et les ateliers ont lieu toute la journée, de 9h à 18h, et des événements seront proposés pour les soirées du 27 et 28 juin.

Pour garantir une qualité de formation, **les participants s'engagent à assister à l'ensemble des trois journées.**

CANDIDATURES

Le nombre de places est limité à 50 afin de permettre des échanges approfondis entre participants et avec les intervenants et garantir une qualité de formation.

Le dossier de candidature **pour les jeunes chercheurs** comprend :

- un CV ;
- une lettre de motivation d'une page ;
- un résumé de la thèse en cours ou d'un article (1 page maximum).

Pour les **professionnels et les élus** :

- une lettre présentant les points d'intérêts pour l'Ecole d'été (afin de préparer les ateliers de regards croisés des 27 et 28 juin).

La demande d'inscription est à envoyer à **chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr**

FRAIS D'INSCRIPTION

A. Pour les candidatures enregistrées avant le **30 avril 2018**

Les frais s'élèvent à :

- **180 euros** pour les jeunes chercheurs (post)doctorants ;
- **450 euros** pour les professionnels et élus locaux.

B. Pour les candidatures enregistrées entre le **1^{er} et le 31 mai 2018**

Les frais s'élèvent à :

- **220 euros** pour les doctorants ;
- **500 euros** pour les professionnels.

Dans tous les cas, les frais comprennent la participation à l'ensemble des sessions et ateliers de l'école d'été, la documentation, les déjeuners, les pauses-café, les cocktails et le dîner de gala.

Ces frais ne couvrent pas : l'hébergement, le transport, le dîner du 27 juin et les petits déjeuners.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements complémentaires !

COMITE D'ORGANISATION

Thomas AGUILERA, maître de conférences en science politique, responsable du master *Gouverner les mutations territoriales* de Sciences Po Rennes, membre de l'UMR 6051 Arènes, Chaire TMAP.

Patrice DIATTA, docteur en science politique, chargé de recherche et de développement de la Chaire TMAP / Sciences Po Rennes.

Romain PASQUIER, directeur de recherche au CNRS, titulaire de la chaire TMAP / Sciences-Po Rennes, membre de l'UMR 6051 Arènes.

Marie PELICHET, directrice des Relations Internationales de Sciences Po Rennes.

PARTENARIATS

Cette école d'été est organisée par Sciences Po Rennes, en collaboration le laboratoire Arènes/CRAPE (UMR 6051), et en partenariat avec l'Institut de la Gouvernance territoriale et de la décentralisation et la revue *Pouvoirs locaux*, l'Association Française de Science Politique et l'Association Internationale de Science Politique.

LA CHAIRE « TERRITOIRES ET MUTATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE »

L'Ecole d'été s'inscrit dans le cadre des activités de la Chaire « Territoires et mutations de l'action publique » de Sciences Po Rennes. Créée en 2015, la Chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique est pilotée par **Romain Pasquier** (Directeur de recherche CNRS et directeur de la recherche à Sciences Po Rennes).

Elle a pour ambition d'être un **espace d'échanges, de formation et de recherche**, où les regards entre acteurs académiques et acteurs de la gouvernance territoriale se croisent et s'enrichissent.

Ses **axes de travail** :

- « Les échelles territoriales de la gouvernance »
- « Attractivité et cohésion »
- « Transition énergétique et gouvernance territoriale »
- « Participation et démocratie locale »
- « Expertise et management »

La Chaire TMAP est soutenue par ses partenaires :



CONTACT

104 bd de la Duchesse Anne
35 700 RENNES
+33. (0) 2 99 84 39 39

chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr
www.sciencespo-rennes.fr